



C'est une histoire macabre qui dépasse l'entendement humain. Ngo Ndoumba Christelle Marie Noëlle, orpheline de père et de mère, âgée de 12 ans et élève en classe de CM1 a été torturée à mort par son oncle, le frère cadet de son feu père à Lindoï, une localité du Cameroun située dans la région du Centre, département du Nyong et Kelle, arrondissement de Bondjock.

L'information nous parvient hier suite à des alertes reçues de certains sources de la localité. Nous nous dépêchons illico presto sur le terrain afin de s'enquérir de la situation. Lindoï est situé à environ 65 km de Yaoundé après Nkenlikok. L'histoire se passe donc dans ce petit village de la commune de Bondjock département du Nyong et Kellé. Il est environ 15h quand nous arrivons sur les lieux. Sur place, nous trouvons des riverains agglutinés autour de la sépulture de la fillette qui venait juste d'être inhumée 4h de temps avant notre arrivée. Des témoignages reçus sur place nous renseignent que la petite Ngo Ndoumba Christelle Marie Noëlle (en deuxième image ci-dessous), orpheline des deux parents et donc la scolarité était assurée par l'ONG caritative dénommée Mouna Dreams vit avec son oncle paternel le nommé Pagbe Emmanuel (en première image) depuis qu'elle a perdu ses parents. Fin mars, ce dernier inflige un traitement inhumain, dégradant et barbare à l'adolescente sous prétexte qu'elle lui aurait volé la somme de 20 000 Fcfa. << D'après ce que j'ai appris puisque je n'étais pas là, ce jour, il a attaché l'enfant ici sur cet arbre dans la nuit, l'a fouettée, chauffé la machette au feu et lui

a administrée cela sur tout le corps tout en fumant son chanvre indien. Terrifiée l'enfant était obligée d'avouer mais il a continué à lui infliger ce supplice de 20h jusqu'à 4h du matin. Quand il a fini, toujours selon ce que j'ai appris, il a attaché l'enfant dans la maison malgré ses blessures sur tout son corps sans soins pendant plus d'une semaine>>, nous raconte Mbombog Gwodog Dieudonné, un parent à la victime.

Le vendredi 7 avril dernier une tierse personne, se rendant au champ va trouver la petite Christelle dans une posture effroyable. Il va la conduire au poste de gendarmerie de la localité où elle sera aussitôt amenée d'urgence au centre de santé Intègre de Lindoï. L'infirmier en service avec qui nous avons discuté nous confie que la victime y a été conduite ce vendredi là aux environs de 8h30 dans un état comateux et en putréfaction avec une brûlure de 3 ème degré et des blessures couvertes de peaux noires sur lesquelles on pouvait apercevoir du pus. Informé le lendemain samedi, le sous-préfet de Bondjock, Tchejip Guy fera une descente audit centre de santé et saisira commandant de Brigade de Bondjock. La gendarmerie arrive au domicile du bourreau Pagbe Emmanuel mais ne trouve que son épouse qui sera interpellée et libérée plus tard. Pendant ce temps, le bourreau se trouve à Makak. Ayant eu vent qu'il est recherché par la gendarmerie, il prendra la poudre d'escampette jusqu'à ce jour.

Le personnel du centre de santé va essayer comme il peut avec des soins à minima, faute de médicaments, de sauver la petite Christelle. L'idéal était de l'évacuer dans une structure sanitaire plus adéquate ou la référer, l'infirmier explique que la victime lui avait été abandonnée. Deux jours plus tard elle réussit à parler et lui raconte l'enfer qu'elle a vécu chez son oncle. L'infirmier en question nous fait savoir qu'elle a été torturée pendant 10 jours ligotée chez son oncle. Alors que l'ONG Mouna Dreams se préparait à évacuer la petite Christelle, l'irréparable est malheureusement survenu mardi dernier 11 avril 2023 aux environs de 18h. Après l'établissement d'un certificat du genre de mort, le procureur a ordonné à Mbombog Gwodog Dieudonné, un membre de la famille de la défunte de l'inhumer. L'enterrement a eu lieu hier mercredi aux environs de 11h.

Mis au parfum, notre confrère Guillaume Ndombol Mbey de Radio Vision Culture va directement saisir, via une plainte, le procureur d'Esseka qui à instruire l'arrestation de tout ceux qui sont de près ou de loin impliqués dans cette affaire. C'est ainsi que l'épouse de l'assassin et deux de ses frères, qui apparemment étaient au courant de cet acte odieux, mais n'ont pas signalé aux autorités, ont été mis aux arrêts par la brigade de Bondjock et seront imminemment déférés chez le procureur. << C'est samedi que j'ai été informé de la situation, j'étais au centre de santé de Lindoï et j'ai vu la jeune fille qui a subi des sévices corporels. J'ai directement fait appel au commandant d'interpeller les bourreaux, on a mis la main sur la maman mais l'oncle était à Makak selon ce qu'on nous a dit. Les recherches jusqu'ici n'ont pas abouti à son interpellation. Le procureur a été saisi et il a demandé qu'on interpelle tout ceux qui sont impliqués dans cet acte. Les proches, notamment, la femme du bourreau et ses deux frères qui était au courant de ce qui s'est passé ont été pris pour complicité de torture. Ils étaient au courant et ne nous ont pas informé. Ils sont actuellement en arrestations et seront soumis à la justice>> , nous a assuré Tchejip Guy, le Sous-préfet de Bondjock.

Dans le village, le bourreau est présenté comme un homme très violent qui prend du

plaisir à consommer le chanvre indien. Il nous a été rapporté que avant cet acte, il avait par le passé torturé le frère cadet de la victime au point où la gendarmerie l'a contraint de signer un engagement qu'il ne posera plus ce genre d'acte. L'infirmier du centre de santé nous a fait savoir que la victime avant son décès lui a présenté une cicatrice au niveau du pied qui est la conséquence d'une torture qu'elle avait subie de son bourreau par le passé.

Pour l'instant le bourreau court encore sous le regard assoiffé du peuple qui réclame justice tandis que la petite Christelle s'en est allée prématurément retrouver ses parents.

Paul Chouta
